

ASSOCIATION POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE
« LA GAULE »

Président : William GEORGES

Vice-Président ; secrétaire: Patrick BODARD

Trésorier : Monique GEORGES

Vente des cartes de pêche : William GEORGES 13 Rue du Pont 89190 Bagneaux Tel : 03.86.86.72.30 ou **06.76.00.32.46**

1) déversement : 5 mars 2025 à 9h00 90 kg + 12 grosses

Sous réserve d'évolution de la crue

Ouverture le 8 Mars à 7h00

2) déversement : 3 avril 2025 à 8h00 90kg + 12 grosses

Ouverture le 5 Avril à 7h00

ATTENTION PECHE FERMEE
EN SEMAINE (jusqu'au 30/04 inclus)
OUVERT seulement les lundis, mercredis
samedis et dimanches



3) déversement : 29 avril 2025 à 8h00 90 kg + 12 grosses

Pêche fermée le 29 et 30 avril

Ouverture le 1 Mai à 7h00

4) déversement : 22 mai 2025 à 8h00 90 kg + 12 grosses

Pêche fermée le 22 et 23 mai

Ouverture le 24 mai à 7h00

A signaler : verre de l'amitié entre pêcheurs le 24 mai à 12h00 au pont de Bagneaux offert par votre APPMA

IMPORTANT :

1) pêche du brochet interdite du 08/03 au 25/04, remise à l'eau vivant obligatoire toute taille.

2) du 26/04 au 21/09 brochet autorisé **taille minimale : 60 cm**

5) Pêche interdite des deux cotés sur toute la longueur du pont des Moulins Banaux (y compris sur le ruisseau)

taille minimum truite : **25cm** nombre de prise limitée a **6** par jour **Fermeture générale : 21 septembre au soir**

Merci de respecter les heures d'ouvertures fixées à 7h00 et les dates de fermeture. 1 seule ligne par pêcheur

Qu'il est de votre devoir de signaler sans délai aux président, trésorier ou secrétaire toutes actes de malveillance, braconnage, pollution..

Toutes personnes adhérentes de notre société s'engagent à respecter scrupuleusement notre règlement, sous peine d'exclusion temporaire ou définitive